

Date : 27/11/2024

P&S/2024.208

IMPORTANT :
Annule et remplace le chapitre « Véhicule de Remplacement »
de la circulaire P&S 2024.203 du 15/11/2024

DESTINATAIRES

Réparateur Agréé DVN	<input checked="" type="checkbox"/>	Réparateur Agréé non DVN	<input checked="" type="checkbox"/>
Plaques Distrigo	<input checked="" type="checkbox"/>	Distrigo Relay	<input checked="" type="checkbox"/>

MARQUES

Abarth	<input checked="" type="checkbox"/>	Alfa Romeo	<input checked="" type="checkbox"/>	Automobiles Citroën	<input checked="" type="checkbox"/>
Automobiles Peugeot	<input checked="" type="checkbox"/>	DS Automobiles	<input checked="" type="checkbox"/>	Fiat	<input checked="" type="checkbox"/>
Fiat Professional	<input checked="" type="checkbox"/>	Jeep	<input checked="" type="checkbox"/>	Lancia	<input checked="" type="checkbox"/>
Opel	<input checked="" type="checkbox"/>				

Diffusion interne à assurer par le point de service

Le chapitre « véhicule de remplacement » de la circulaire P&S 2024.203 vous informait d'une évolution quant à la mise à disposition des véhicules de remplacement (VR/VK) pour les véhicules hors période de Garantie contractuelle et contrats de service (si option VR disponible).

Nous vous informons, par la présente, qu'il a été décidé d'annuler cette évolution.

La mobilité client peut donc toujours être mise en place pour les véhicules hors Garantie et contrats de service (si option VR disponible), selon les modalités suivantes (y compris du 15/11 à ce jour) :

		Age véhicule & Kilométrage 2 -7 ans - KM < 150 000
Fait Générateur	Manquant Pièces de Rechange	Panne immobilisant faisant suite à une pièce manquante pour laquelle il y a une déclaration de VI avec VR faite dans Power Supply
	Attente de solution technique (Aide & Contact / PAMIR)	Panne immobilisant pour laquelle une solution est en attente dans un dossier d'assistance technique